

COMPRENDRE LES PRUD'HOMMES

Le conseil des prud'hommes est une juridiction judiciaire spécialisée.
Créée en 1806, elle a pour mission de trancher les litiges individuels au travail.

■ QUI ?



- Des magistrats non professionnels issus du monde du travail, salariés et employeurs
- Désignés sur proposition des organisations syndicales et professionnelles
- La parité femmes-hommes est exigée pour les candidatures

■ QUOI ?

Après une tentative de conciliation, ils jugent des litiges nés des relations du travail.



Congés



Salaire



Licenciement



Il ne faut pas confondre indemnités légales de licenciement, prévues par la loi et les mêmes pour tous, et dommages et intérêts en cas de licenciement abusif, décidés par les prud'hommes.

■ COMMENT ?

Les personnes en conflit peuvent se défendre elles-mêmes ou être assistées par :



Un avocat



un salarié ou un employeur appartenant à la même branche d'activité



leur conjoint, partenaire de PACS ou concubin



Un défenseur syndical

■ COMBIEN ?

210

conseils des prud'hommes en France

18 MILLIONS

d'actifs en France

150 000

affaires par an

14 512

conseillers prud'hommes

■ CE QUI DOIT ÉVOLUER POUR PERMETTRE UN DIALOGUE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE RENFORCÉ :



Donner plus de chance à la conciliation et régler plus de conflits avant de passer à l'étape du jugement

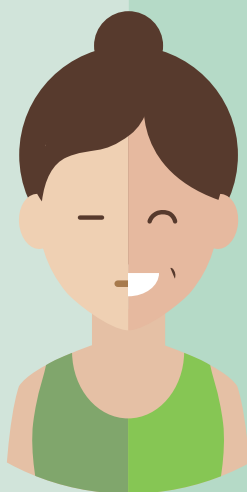


Accélérer les délais de traitement des affaires



AUJOURD'HUI,

les indemnités légales de licenciement sont les mêmes pour tous mais les dommages et intérêts qui s'y ajoutent en cas de licenciement abusif peuvent aller du simple au triple



DEMAIN,

l'équité entre les salariés sera assurée avec l'encadrement des dommages et intérêts* (sauf en cas de harcèlement ou de discriminations...)

* Calculés en fonction de la moyenne des dommages et intérêts constatés aujourd'hui